

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
CARAQUET TENUE LE MARDI 21 FÉVRIER 2017 À  
18 h 30 À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

---

**SONT PRÉSENTS** : le maire Kevin J. Haché et les membres :  
Rosaire Labrie, Daniel Mallet, Camille Gionet, Marie-Soleil  
Landry, Jean-Guy Blanchard, Mariette Paulin, Yves Roy et  
Mario Vienneau

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS** : six (6) personnes dans la  
salle dont un (1) journaliste, ainsi que Marc Duguay, directeur  
général, Julie Jacob, secrétaire municipale, Aline Landry,  
gestionnaire des arrêtés, Daniel Landry, agent de  
développement et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à  
l'ordre vers 18 h 30.

2017-22

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée  
par le conseiller Yves Roy, il est résolu d'adopter l'ordre du  
jour tel que proposé. Adoptée

2017-23

Conflit d'intérêts

Le conseiller Mario Vienneau déclare un conflit d'intérêts  
au point 10. Demande du Club VTT acadien – Trajets VTT.

2017-24

Renouvellement de la marge  
de crédit du Festival acadien

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et  
appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu  
d'endosser jusqu'au 31 décembre 2017 une marge de crédit  
de 100 000 \$ pour le Festival acadien de Caraquet chez Uni  
Coopération financière. Adoptée

2017-25

Mandater l'administration  
municipale à entreprendre les  
démarches dans le dossier des  
remorques

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et  
appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu  
de mandater l'administration municipale à entreprendre les  
démarches auprès de la CSRPA dans le dossier des  
remorques. Adoptée

2017-26

Mandater l'administration municipale à entreprendre les démarches dans le dossier des roulottes de voyage

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu de mandater l'administration municipale à entreprendre les démarches auprès de la CSRPA dans le dossier des roulottes de voyage.  
Adoptée

2017-27

Réorganisation des quartiers municipaux

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Mario Vienneau, suite à la résolution 2016-305, il est résolu que l'option 1, soit 3 quartiers et 2 conseillers par quartier, soit choisie. Les détails des options proposées sont en annexe.

OUI – six (6) conseillers

NON – Le conseiller Rosaire Labrie et la conseillère Marie-Soleil Landry

Adoptée

Le conseiller Mario Vienneau quitte la salle vers 18 h 38.

2017-28

Demandes du Club VTT acadien – Trajets VTT

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu d'accepter toutes les demandes du Club VTT acadien quant aux trajets en ville. Cet accord peut être révoqué par le conseil municipal grâce à une résolution en ce sens. Les trajets sont en détail en annexe. Adoptée

Le conseiller Mario Vienneau reprend son siège vers 18 h 44.

2017-29

Vente par soumission –  
Terrains excédentaires

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu de mettre en vente par soumission les terrains excédentaires portant les numéros d'identification suivants : 20576351, 20576385 et 20576369. Adoptée

2017-30

Adhésion à la coopérative  
d'informatique municipale(CIM)

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Daniel Mallet;

**ATTENDU QUE** plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;

**ATTENDU QUE** la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

**ATTENDU QUE** la Ville de Caraquet a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM;

**IL EST RÉSOLU**

**QUE** la Ville de Caraquet souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200\$);

**QUE** la Ville de Caraquet adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

**QUE** le maire soit autorisé à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la Ville de Caraquet y compris le contrat à intervenir avec la CIM;

**QUE** le maire agisse à titre de représentant de la Ville de Caraquet dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.  
Adoptée

2017-31

Lecture et adoption du procès-  
verbal

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 janvier 2017.  
Adoptée

2017-32

Questions non réglées  
découlant de ce procès-verbal

La conseillère Marie-Soleil Landry demande si on a reçu des suggestions de nom pour le journal communautaire. La secrétaire municipale répond que nous en avons reçu quelques-uns et qu'ils seront envoyés par courriel au conseil prochainement.

Le conseiller Rosaire Labrie demande si on a reçu des nouvelles concernant les accès par les allées. Le directeur général répond que non.

2017-33

Exposé des membres du  
conseil

Pour faire suite à la crise du verglas, le maire remercie les employés, les pompiers, les donateurs, Jason Leblanc et Jimmy Lanteigne pour l'ouverture d'un Centre d'aide aux DSL, Énergie NB et les équipes du Québec, de la N.-É. et de l'IPE qui sont venus prêter main-forte au rétablissement du service d'électricité, la GRC, les ambulanciers, les gouvernements provincial et fédéral et surtout tous les bénévoles qui se sont dévoués pour le bien des autres. Une activité de reconnaissance des bénévoles est organisée par la province du NB ce dimanche 26 février à 12 h au Carrefour de la Mer. Le Premier ministre et plusieurs ministres et députés seront présents.

Le maire souligne la première activité du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada qui a eu lieu hier soir au Centre culturel; le lancement du livre de messieurs Clarence Lebreton et Fidèle Thériault « À la découverte de l'île de Caraquet ».

La conseillère Marie-Soleil Landry invite les gens à la conférence de presse du Festival acadien pour le lancement de la programmation le mardi 28 février à 13 h 30 dans le foyer du Centre culturel.

Lors de l'assemblée mensuelle de la brigade de pompiers Caraquet-Bas-Caraquet, le conseiller Daniel Mallet en a profité pour féliciter tous les pompiers pour leur travail pendant la tempête de verglas.

Le conseiller Rosaire Labrie félicite les organisateurs du Rendez-vous d'histoire pour le lancement du livre « À la découverte de l'île de Caraquet » qui avait lieu hier soir.

Il invite les gens à la partie de hockey senior ce vendredi 24 février à 20 h au Colisée Léopold-Foulem.

2017-34

Correspondance reçue et  
envoyée du mois de janvier  
2017

Les membres du Conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois de janvier 2017.

2017-35

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2017-36

Suivi des dossiers

Amende positive: La conseillère Marie-Soleil Landry demande si la campagne d'amende positive se déroule bien. Un suivi sera effectué auprès de la GRC.

2017-37

Présentation et intervention du  
public

Aucune présentation ni intervention du public

2017-38

Levée de l'assemblée

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu de lever l'assemblée; la séance est levée vers 19 h 08.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

## **Option 1**

### **3 quartiers, 2 conseillers par quartier**

#### **Quartier 1 - 1356 électeurs**

**de la limite ouest jusqu'à la rue Bourgeois, incluant la rue Marguerite-Bourgeois**

1<sup>er</sup> chemin des chalets, 2<sup>e</sup> chemin des chalets, 3<sup>e</sup> chemin des chalets, chemin Chiasson, rue de la Baie, rue de la Chaussée, rue de la Forge, chemin de la Maison Rose, rue des Épinettes, rue Doiron, rue du Vieux Moulin, rue Dugas, rue Gionet, rue Landry, rue Lavigne, rue Légère, allée Martin J. Légère, chemin Napoléon, rue Pinet, rue Raymond-Cormier, chemin Rufino, rue Ste-Anne Nord, rue Ste-Anne Sud, rue du Bicentenaire, rue Gauvin, rue Pointe-Rocheuse, rue Savoie Est, rue Savoie Ouest, rue Haché, rue Legarrec, rue Mgr-Allard, rue Paquet, rue Rioux, rue Bourgeois, rue du Voilier, rue Dumas, rue Foulem, rue Losier, rue Marguerite-Bourgeois, rue Raphaël, rue Rosemonde, rue Théo, rue Savard et le boulevard St-Pierre Ouest du 251 au 737

#### **Quartier 2 - 1070 électeurs**

**à l'est de la rue Bourgeois jusqu'à l'intersection de la rue du Portage (incluant celle-ci)**

rue Blanchard Est, rue Blanchard Ouest, rue Boudreau, allée des Chenard, rue des Érables, rue Cormier, rue du Colisée, Grande Allée, rue de la Gare, rue Comeau, rue Bellevue, rue de la Légion, allée des Albert, rue des Patriotes, rue du Parc, 1<sup>ère</sup> avenue du Parc, 2<sup>e</sup> avenue du parc, 3<sup>e</sup> avenue du Parc, 4<sup>e</sup> avenue du Parc, 5<sup>e</sup> avenue du Parc, rue du Portage, rue Foley, rue Parisé, rue Maria, rue Jean-Paul, rue Lacroix, rue Mazerolle, rue Mireille, rue Neptune, rue Sébastien, rue des Robins Ouest et le boulevard St-Pierre Ouest du 1 au 249

#### **Quartier 3 - 1187 électeurs**

**de l'intersection de la rue du Portage (excluant cette dernière) jusqu'à la limite est de la ville**

rue des Robins Est, rue du Capitaine, rue du Havre, rue du Marais, rue Guillaume, boulevard Industriel, rue Victor-Anne, allée à Léo Sud, rue André à Vital, chemin Bel Horizon, rue de la Dune, rue de la Plage, rue de l'Île, allée des Roberts, rue Frigault, rue Friolet, rue Louis de Lanteigne, chemin Nazaire, chemin St-Simon et tout le boulevard St-Pierre Est

## Option 2

### 4 quartiers redécoupés, 1 conseiller par quartier et 2 conseillers généraux

#### **Quartier 1 - 815 électeurs de la limite ouest jusqu'à avant la rue Gauvin**

1<sup>er</sup> chemin des chalets, 2<sup>e</sup> chemin des chalets, 3<sup>e</sup> chemin des chalets, chemin Chiasson, rue de la Baie, rue de la Chaussée, rue de la Forge, chemin de la Maison Rose, rue des Épinettes, rue Doiron, rue du Vieux Moulin, rue Dugas, rue Gionet, rue Landry, rue Lavigne, rue Légère, allée Martin J. Légère, chemin Napoléon, rue Pinet, rue Raymond-Cormier, chemin Rufino, rue Ste-Anne Nord, rue Ste-Anne Sud et le boulevard St-Pierre Ouest du 298 au 737

#### **Quartier 2 - 958 électeurs de la rue Gauvin jusqu'à après la rue Comeau**

rue Blanchard Est, rue Blanchard Ouest, rue Boudreau, rue Bourgeois, rue Comeau, rue Cormier, rue de la Gare, allée des Chenard, rue des Érables, rue du Bicentenaire, rue du Colisée, rue du Voilier, rue Dumas, rue Foulem, rue Gauvin, Grande Allée, rue Haché, rue Legarrec, rue Losier, rue Marguerite-Bourgeoys, rue Mgr-Allard, rue Paquet, rue Pointe-Rocheuse, rue Raphaël, rue Rioux, rue Rosemonde, rue Savard, rue Savoie Est, rue Savoie Ouest, rue Théo et le boulevard St-Pierre Ouest du 94 au 294

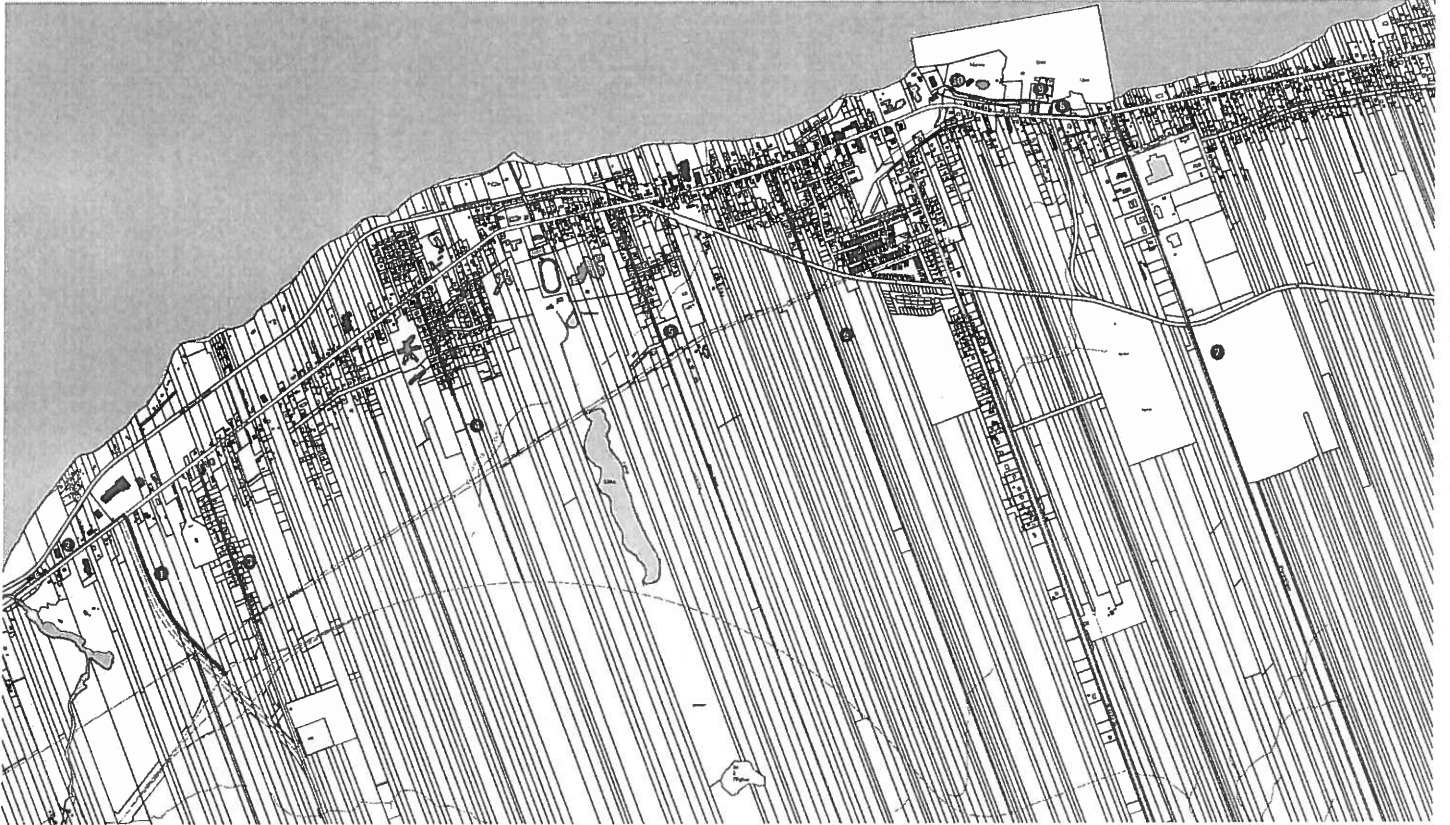
#### **Quartier 3 - 905 électeurs après la rue Comeau jusqu'après la rue du Capitaine**

rue des Robins Ouest, rue des Robins Est, rue Bellevue, rue de la Légion, allée des Albert, rue des Patriotes, rue du Capitaine, rue du Havre, rue du Marais, rue du Parc, 1<sup>ère</sup> avenue du Parc, 2<sup>e</sup> avenue du parc, 3<sup>e</sup> avenue du Parc, 4<sup>e</sup> avenue du Parc, 5<sup>e</sup> avenue du Parc, rue du Portage, rue Foley, rue Parisé, rue Maria, rue Guillaume, Boulevard Industriel, rue Jean-Paul, rue Lacroix, rue Mazerolle, rue Mireille, rue Neptune, rue Sébastien, rue Victor-Anne et le boulevard St-Pierre Ouest du 1 au 93 et le boulevard St-Pierre Est du 1 au 135

#### **Quartier 4 - 960 électeurs après la rue du Capitaine jusqu'à la limite est**

Allée à Léo Sud, rue André à Vital, chemin Bel Horizon, rue de la Dune, rue de la Plage, rue de l'Île, allée des Roberts, rue Frigault, rue Friolet, rue Louis de Lanteigne, chemin Nazaire, chemin St-Simon et le boulevard St-Pierre Est du 136 à la limite Est.

## ANNEXE 2017-28



1. Sur la partie non utilisée de la route, du côté ouest du chemin Alexis (sortie place St-Pierre) jusqu'au boulevard St-Pierre Ouest
2. Sur la partie non utilisée de la route, du côté nord du Boulevard St-Pierre Ouest jusqu'au Garage B. Lanteigne
3. Sur la partie non utilisée de la route, du côté ouest de la rue Léger à partir de la voie de contournement jusqu'au boulevard St-Pierre Ouest
4. Sur la partie non utilisée de la route, du côté ouest de la rue du Voilier à partir de la voie de contournement jusqu'au boulevard St-Pierre Ouest
5. Sur la partie non utilisée de la route située à l'ouest de l'allée des Chenard à partir de la voie de contournement jusqu'au boulevard St-Pierre Ouest
6. Sur la partie non utilisée de la route, du côté ouest de l'allée des Albert à partir de la voie de contournement jusqu'au boulevard St-Pierre Ouest
7. Sur la partie non utilisée de la route, du côté ouest du Boulevard Industriel à partir du sentier de VTT jusqu'au boulevard St-Pierre Est
8. Sur la partie non utilisée de la route, du côté nord du boulevard St-Pierre Est jusqu'à la rue du Quai
9. Sur la partie non utilisée de la route, du côté ouest de la rue du Quai
10. Sur la partie non utilisée de la route, du côté nord de l'avenue du Carrefour jusqu'à l'hôtel Super 8